

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 septembre 2025

Délibération n° 99_2025_081

**Mise en place de procédures de fonds de concours avec
la commune de Saint-Amand-Montrond pour l'éclairage public
de la Place de la République**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLACANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUERE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	Pouvoir à Colette PY
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Edith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	Pouvoir à Yann CADIER
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU	Pouvoir à Alain ANDRIAU
SAINT-AMAND-MONTROND	Madame Françoise GONNET Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Philippe MARME Pouvoir à Daniel BÔNE Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Lionel DELHOMME Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV
SAINT-PIERRE-LES-ETIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice 38 Secrétaire de séance : Marie-Claude JULIEN
Membres présents 27
Membres votants 38

Date de convocation : 10 septembre 2025
Date de l'affichage : 10 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 03.10.2025
ID : 018-200036135-20250924-09_2025_081-DE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 septembre 2025

Délibération n° 99_2025_081

Mise en place de procédures de fonds de concours avec la commune de Saint-Amand-Montrond pour l'éclairage public de la Place de la République

Monsieur le Président présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

La ville de Saint-Amand-Montrond a transmis la délibération du 6 mars 2025, indiquant que le conseil municipal a accepté de participer, par le biais d'un fonds de concours, au financement de l'éclairage public de la Place de la République. Pour information le coût hors taxe des travaux est estimé à 113 124,34 € et sera subventionné à 50% par le Syndicat départemental d'énergie du Cher (SDE18). Le montant du fonds de concours est estimé à 28 281,09 €.

Considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds ;

Considérant que, conformément à l'article L. 5214-16 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de communes Cœur de France et la Ville de Saint-Amand-Montrond doivent prendre des délibérations concordantes pour cette opération ;

Il est proposé au Conseil communautaire d'accepter le versement de ce fonds de concours.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote un fonds de concours avec la Ville de Saint-Amand-Montrond représentant 50% du reste à charge hors taxe estimé à 28 281,09 € pour l'éclairage public de la Place de la République.



Le Président,

Daniel BÔNE



La secrétaire de séance,

Marie-Claude JULIEN